



Rapport : PK2023-001

Date : 14 juin 2023

Soumis par : Alain Hupé et Jean-Luc Jubinville

Objet : Remplacement d'infrastructure – Terrain de balle de St-Pascal

### Nature / Objectif

Le but du présent rapport est d'obtenir l'approbation du conseil afin de permettre à l'administration de procéder avec l'élaboration de plan et devis pour remplacer le terrain de balle de St-Pascal.

### Directive/Politique antécédente

Aucune

### Recommandation du service

**ATTENDU QUE** le terrain de balle de St-Pascal a longuement dépassé sa durée de vie utile et a besoin d'investissement; et

**ATTENDU QUE** le terrain de balle de St-Pascal est en mauvais état du à des dommages subi le printemps dernier du à la tempête de vent Derecho et que la Cité a reçu un montant de 37 000\$ des assurances afin de réparer les dommages; et

**ATTENDU QUE** tel qu'indiqué dans le rapport PK2023-001, il est recommandé de ne pas procéder à de simple réparation mais plutôt de considérer une remise à neuf du terrain; et

**ATTENDU QUE** le CSDCEO a confirmé vouloir investir un montant de 75 000\$ pour remettre le terrain à neuf; et

**ATTENDU QUE** les coût d'une remise à neuf du terrain de balle de St-Pascal sont évalué à environ 200 000\$;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil autorise l'administration de procéder avec la conception de plans et devis pour le remplacement du terrain de balle de St-Pascal; et

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil mandate l'administration d'apporter le projet de remplacement du terrain de balle de St-Pascal pour considération lors du processus budgétaire 2024; tel que recommandé

**WHEREAS** the St-Pascal baseball field is past its existing lifespan and it's in needs of investment; and

**WHEREAS** the St-Pascal baseball field was heavily damage during the Derecho windstorm last spring and that the City received an amount of

37,000\$ from the City insurance to pay for the repairs of existing damages;  
and

**WHEREAS** as per report PK2023-001, it is advised not to proceed with a simple repairs but to consider a complete a full refurbish of the baseball field;  
and

**WHEREAS** CSDCEO confirmed the intention to invest an amount of 75,000.00\$ to complete a full refurbish of the baseball field; and

**WHEREAS** that the cost of a full refurbishment of the St-Pascal baseball field is evaluated at 200 000\$; and

**BE IT RESOLVED THAT** Council mandate the Administration to proceed with a conceptual plan and quotes for the St-Pascal baseball; and

**BE IT RESOLVED THAT** Council mandate the Administration to bring a replacement project of the St-Pascal baseball field for consideration during the 2024 budget process

### Historique

Lors de la tempête du 21 mai 2022 (Derecho), le terrain de balle de St-Pascal a subi plusieurs dommages rendant l'infrastructure inutilisable. Suite à plusieurs mois de discussions avec l'assureur, la Cité a reçu la confirmation au mois de février 2023 qu'elle recevra un montant de 37 000\$ pour réparer l'infrastructure.

Une fois cette confirmation reçue de l'assurance, l'administration s'est questionnée à savoir s'il était plus avantageux à long terme de prendre les fonds obtenus de l'assurance afin d'effectuer des réparations minimales à la structure existantes ou bien s'il était logique de prendre les fonds afin d'effectuer une remise à neuf de l'infrastructure vieillissante.

Les recommandations de l'administration se retrouvent dans le présent rapport.

### Discussion

Le terrain de balle de St-Pascal est situé sur la propriété du CSDCEO. La Cité appartient et entretient toutefois l'infrastructure. En échange de l'accès au terrain, le CSDCEO peut utiliser le terrain de balle pour ses besoins durant la journée scolaire. La Cité est donc responsable de l'entretien du terrain ce qui inclut les réparations à l'infrastructure.

L'âge exact du terrain de balle de St-Pascal est inconnu mais l'administration peut toutefois confirmer que l'infrastructure a largement dépasser sa durée de vie utile. Malgré qu'il était encore fonctionnel avant la tempête du 21 mai

2022, le terrain de balle présentait de plus en plus de signe de vieillissement. Le programme de remplacement des actifs indique que l'ensemble de la clôture de l'arrêt arrière (back stop) devra être changé en 2025. Le terrain engendre également de plus en plus d'insatisfaction auprès des utilisateurs du à divers problèmes opérationnels causés par l'infrastructure vieillissante. Il est donc possible de confirmer que la Cité allait devoir investir une somme importante pour la mise à niveau du terrain dans un avenir très rapproché.

Considérant les points mentionnés ci-hauts, l'administration est d'avis qu'un remplacement à neuf de l'ensemble de l'infrastructure est l'approche logique afin de bien investir les fonds municipaux pour les générations à venir.

Le remplacement à neuf comprendrait :

- Remplacement de la clôture arrière (back stop)
- Remplacement de la clôture du champ arrière
- Remplacement du matériel utilisé dans le champ avant
- Renouvellement du champ arrière

Un premier estimé des coûts liés au projet sont de l'ordre de 200 000\$.

Comme le CSDCEO utilise l'infrastructure, l'administration a approché les représentant du conseil scolaire afin de demander s'il y avait un intérêt de leur part d'investir conjointement avec la Cité dans la remise à neuf du terrain. Nous avons reçu la confirmation que le CSDCEO est prêt à investir une somme de 75 000\$ dans le projet.

L'administration recommande donc de procéder avec la conception de plan et devis pour le remplacement complet du terrain en 2023 et recommande qu'un projet en capital soit considéré lors du processus budgétaire 2024.

### Consultation

Les utilisateurs principaux du terrain de St-Pascal ont été consultés.

### Recommandation ou commentaires du comité

N/A

### Impact financier (monétaire/matériaux/etc.)

Le présent rapport n'a aucun impact financier immédiat. Une demande de fond formelle pour le projet sera présentée lors du processus budgétaire 2024.

Toutefois, le coût total du projet est pour l'instant estimé à 200 000\$. De ce montant la Cité recevra 37 000\$ des assurances et 75 000\$ de la part du CSDCEO pour un total de 112 000\$. La part municipale qui sera demandé au budget 2024 sera donc d'environ 88 000\$.

Les coûts pour la conception de plans et devis en 2023, estimé à 3 000 \$ seront payés à partir du budget opérationnel du département d'opérations.

### Implications légales

N/A

### Gestion du risque (risk management)

N/A

### Implications stratégiques

Le remplacement de l'infrastructure du terrain de balle de St-Pascal respecte le plan de gestion des actifs municipaux en plus de supporter les piliers « Santé et bien-être » et « Stabilité financière » du plan stratégique municipal.

### Documents d'appui

Aucun